

LE MAG

CANDÉ-SUR-BEUVRON

JANVIER 2024
BULLETIN MUNICIPAL



Photo Jean-Michel Bernabotto

**LES INFOS
À CONNAÎTRE**
PAGE 12

**LE CONSEIL MUNICIPAL
EN ACTION**
PAGE 19

**L'ACTUALITÉ
DES ASSOCIATIONS**
PAGE 23



RENAULT

Garage LEFEBVRE

ASSISTANCE
24h/24 - 7J/7

VENTES VÉHICULES
NEUFS - OCCASIONS
Mécanique
Tôlerie - Peinture
Location de véhicules



CHAUMONT-SUR-LOIRE
Tél. 02 54 20 98 65



* voir liste au garage

MATÉRIEL MÉDICAL

79 rue Nationale - 41120 CHAILLES

Tél. 02 54 79 48 43

VENTE ET LOCATION

Horaires d'ouverture :

Lundi de 14 h 30 à 19 h 15

Mardi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 15 et de 14 h 30 à 19 h 15

samedi de 9 h 00 à 12 h 15 et de 14 h 30 à 19 h 00

Intermarché

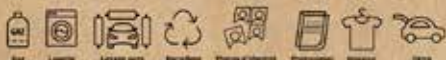
SUPER

CHAILLES

Rue de la libération

Du lundi au samedi de 8h30 à 19h30

Le dimanche de 9h à 12h30



Restaurant la madeleine de Proust



31 rue du Maréchal Leclerc
41150 Chaumont-sur-Loire

02 54 20 94 80



lamadeleinedeproust.eatbu.com
lamadeleinedeproust.business.site



SAS BCD Renouvelable

- Electricité
- Plomberie
- Chauffage



1, rue des Quatre Arpents
41120 Candé-sur-Beuvron

06 68 62 64 49 bcd-renouvelable@orange.fr

Buson
Rénovation
Charpente
Couverture

B. R. C. C.

9 rue des sablons - 41120 CHAILLES

tél. **02 54 58 99 64**

port. **06 76 55 68 40**

email. **brcc.buson@orange.fr**

www.charpente-couverture-blois41.fr

CHARPENTE

COUVERTURE

ZINGUERIE
RAMONAGE

Neuf & Restauration





Chers Candéennes et Candéens,

L’année 2023 qui vient de s’achever nous laisse un goût amer avec plusieurs conflits à nos portes et une inflation qui grève le budget de nombreuses familles.

Le budget communal est confronté à la hausse importante des prix, des taux d’intérêts et d’une baisse de certaines subventions qui remettent en cause notre calendrier de travaux.

Pour couronner le tout, nous devons faire face à la chute d’une partie du mur de soutènement de la salle Paix et Joie, pour lequel nous avons le plus grand mal à trouver une entreprise prête à faire les travaux et nous avons dû faire appel à un bureau d’études pour nous conseiller sur plusieurs hypothèses.

La construction du réseau de chaleur et de la chaudière bois ne pose pas de difficulté car ces investissements sont fortement subventionnés.

La viabilisation du lotissement communal sera financée par la vente des terrains et avancera progressivement.

Par contre, pour le gymnase, les choses sont un peu plus compliquées (hausse des prix et des taux d’intérêts, baisse des subventions, ...) et cela nous oblige à être plus prudents.

Cependant, le Conseil municipal a décidé de réduire légèrement les surfaces du gymnase et de lancer l’appel d’offres sur de nouvelles bases.

Si les résultats de la consultation et le montant des subventions entrent dans l’enveloppe que nous nous sommes fixés, les travaux auront lieu, sinon ils seront repoussés de quelques années.

Je tiens à remercier l’ensemble du personnel communal, les enseignants, les bénévoles des associations, les entreprises et l’ensemble des personnes œuvrant pour le bien de la commune.

À tous, je souhaite une très belle année 2024.

Stéphane Ledoux,
Maire

Sommaire

04 • VIE QUOTIDIENNE

12 • ACTUALITÉS

14 • MUNICIPALITÉ

19 • PAROLE À...

29 • INFOS UTILES

Publication réalisée
par la Commission Information
et Communication.

Date de parution : janvier 2024

Directeur de la publication :

Stéphane Ledoux

Rédacteurs : Stéphanie Vasseur,

David Barré, Brigitte Tévenot,

Michel Millet, Jacques Petite,

Audrey Arcourt, Pierre Lecointre,

Pierre Beaussier, Elisabeth Schneider,

les associations locales.

Crédits photos : les associations locales, les
écoles et la Commission

Crédit photo Une : Jean-Michel Bernabotto.

Tirage : 680 exemplaires

Conception et Régie publicitaire :

Projectil Sogepress 02 47 20 40 00

La Municipalité de Candé-sur-Beuvron
remercie tout particulièrement les
annonceurs qui ont permis la réalisation de
ce bulletin municipal.

Toute erreur ou omission serait involontaire
et ne saurait engager notre responsabilité.
Vente interdite.

Tous droits d’utilisation ou de reproduction de
la maquette de ce bulletin restent la propriété
du concepteur.

1 529

C'est le nombre
d'habitants
au 01/01/2023

INFOS PRATIQUES

- Superficie : 1 549 ha dont 382 ha boisés
- Altitude : entre 65 et 100 m
- Canton : Blois 3 Canton 4
- Nom des habitants : Candéens – Candéennes
- Gendarmerie : Veuzain-sur-Loire
- Pompiers : Chailles

ÉTAT CIVIL 2023

NOS JOIES

4 naissances

Aubin LHERMENOT
Hannah GODART MARSAL
Lucas GUALCO THIBEAUD

6 mariages

Mathieu JEANNET
et Aline MANDONNET

NOS PEINES

14 décès

Sylvain DOUADY
Marie FOURNIER
Robert GATIN
Claudine GAUTIER
Marina GRATTET
Marie-Louise GUELLIER
Madeleine METIVIER
Noëlla MORIN

Dans le cadre de l'application de la Règlementation relative à la Protection des Données Personnelles (RGPD), la collectivité est tenue de récolter le consentement préalable des intéressés ou des représentants légaux pour la publication des événements majeurs du registre de l'état-civil. Vous trouverez donc ci-dessus seulement les personnes ou représentants nous ayant donné autorisation.

VIE QUOTIDIENNE

LA MAIRIE VOUS ACCUEILLE

Au 20 rue de l'Église, Pascale et Élisabeth vous renseignent sur la vie de la commune et toutes les démarches réalisables en Mairie.

HORAIRES

Lundi : de 13 h 30 à 17 h
Mardi au jeudi :
de 9 h à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h
Samedi :
de 9 h à 12 h

Pascale Olombel : 02 54 44 06 66
Élisabeth Schneider, secrétaire
de Mairie : 02 54 44 17 81
mairie.cande-sur-beuvron@wanadoo.fr
www.cande-sur-beuvron.com

La Mairie est le lieu privilégié pour, entre autres :

- Consulter :
 - Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) (ancien POS)



- le Plan de Prévention des Risques (PPR) et règlements
- le cadastre : plans par section et matrice cadastrale
- Réaliser
 - votre inscription sur la liste électorale (apporter votre carte d'identité et un justificatif de domicile) ou directement sur le site www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396
 - le recensement citoyen pour les filles et garçons (apporter sa carte d'identité et le livret de famille)
 - la réservation pour la location de la salle polyvalente
 - les inscriptions à l'école et les services périscolaires...

LE CONSEIL MUNICIPAL À VOTRE ÉCOUTE

MAIRE ET ADJOINTS

Stéphane LEDOUX,
Maire : 06 08 71 22 19
Serge CHOLLET,
1^{er} Adjoint : 06 88 02 98 57
Nathalie CHAVIGNY,
2^e Adjoint : 06 82 54 49 99
Pierre LECOINTRE,
3^e Adjoint : 06 20 26 34 62
Stéphanie VASSEUR,
4^e Adjoint : 06 16 16 21 55

CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

Véronique HABERT,
Alex GOUJON.

Conseillers municipaux

Jennifer ALLORY,
Audrey ARCOURT,
David BARRÉ,
Pierre BEAUSSIER,
Vincent CONDÉ,
Christophe CROSNIER,
Fanny RIVIERRE,
Brigitte TÉVENOT.

PASSEPORT ET CARTE D'IDENTITÉ

Pour une demande de passeport ou de carte d'identité, vous devez vous rendre uniquement dans une commune équipée d'un dispositif pour les passeports biométriques :

- Blois 02 54 44 50 50,
- Blois Vienne 02 54 56 58 00,
- La-Chaussée-Saint-Victor 02 54 55 40 40,
- Mer 02 54 81 40 80,
- Montrichard 02 54 71 66 34,
- Oucques 02 54 23 11 00,
- Romorantin 02 54 94 41 00,
- Veuzain-sur-Loire 02 54 51 20 40,
- Vineuil 02 54 50 54 50.

Vous pouvez effectuer une pré-demande sur www.ants.gouv.fr
Faire une recherche de rendez-vous en ligne ?
Connectez-vous sur <https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr/>

Les tarifs des locations

La commune met à votre disposition la location de la salle polyvalente (réservée aux Candéens) et du matériel de réception.

SALLE PAIX ET JOIE

70 personnes maximum

À réserver à la Mairie.

Samedi + dimanche	Journée supplémentaire	Caution
250 €	100 €	381 €

MATÉRIEL

	Commune	Caution
1 table + 2 bancs	5 €	76 €
1 table	3 €	76 €
1 banc	2 €	76 €
Stand 4 m x 4 m	30 €	152 €
Livraison du matériel	15 €	0 €
Vaisselle 36 personnes (assiettes + verres + couverts)	15 €	0 €
Vaisselle 72 personnes (assiettes + verres + couverts)	30 €	0 €
96 verres ballon à pied	8 €	0 €

Concessions funéraires

Une concession funéraire est un emplacement dans un cimetière (caveau, tombe), dans une case de columbarium ou en caverne (dans le Jardin du Souvenir). Vous pouvez obtenir tous les renseignements sur les concessions auprès du secrétariat de la Mairie.

Concession pour tombe

30 ans : 76 € 50 ans : 122 €

Columbarium – Caverne

15 ans : 550 € 30 ans : 1 100 €



ANIMAUX

Vous avez perdu votre animal domestique ?

Que faire si vous avez perdu ou recueilli un animal ou vous voulez signaler un animal errant ?

Contactez en priorité la fourrière d'Agglopolys (société SACPA) en décrivant l'animal et l'endroit où vous l'avez perdu ou trouvé.

Les chats bien portants trouvés ne sont pas pris en charge par la fourrière.

Tarifs : capture et conduite fourrière = 56,25 €. Garde = 28,14 € par jour.

Contacts fourrière : 02 54 74 16 73

Vous pouvez éventuellement contacter la Mairie qui quelquefois est informée des animaux perdus ou errants dans la commune.

N'hésitez pas non plus à consulter des sites internet dédiés aux animaux perdus comme par exemple :

- **Petalert 41** qui enregistre et affiche les disparitions d'animaux. Il diffuse aussi sur de nombreux réseaux sociaux comme facebook, X (twitter),... ainsi que dans les services vétérinaires. Service payant pour l'enregistrement d'un animal perdu, gratuit en consultation.

- **Animaux et solidarité 41**, page facebook qui permet de signaler les animaux perdus ou trouvés. Gérée par des bénévoles, c'est totalement gratuit.

Rappel : tout animal domestique doit être identifiable par soit un tatouage soit une puce électronique, vaccins obligatoires à jour.

CONTACT

Fourrière animale

Rue des Prés d'Amont - 41000 Blois

(du lundi au vendredi de 9 h à 10 h et de 16 h 30 à 17 h 30 et le samedi de 9 h à 10 h)

Appeler au préalable au 02 54 74 16 73 pour prendre rendez-vous.



DU CÔTÉ DES TOUT-PETITS

LA MICRO-CRÈCHE PIROUETTE DEVIENT MILK N COOKIE

Milk N Cookie a repris la structure depuis le 1^{er} mai 2023.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Tél. 02 54 33 91 20

Mail : contact@milkncookie.fr

14 rue de l'Eglise

41120 Candé-sur-Beuvron



POUR LES « NOUNOUS » ET LES PARENTS



LES ACTIVITÉS DU RPE PIRouETTE

Le Relais Petite Enfance (RPE) PIRouETTE permet :

- **aux assistantes maternelles** accompagnées des enfants qu'elles accueillent de se retrouver lors de deux matinées jeux. Un planning d'activités variées est proposé telles que : manipulation, peinture, bricolage, ateliers sensoriels, motricité et séances «BB lecteurs» à la bibliothèque. Des temps d'animation autour du langage clôturent les matinées : lecture d'albums, chansons et marionnettes.

- **aux parents employeurs, futurs parents, assistantes maternelles** d'obtenir des informations concernant les modes d'accueil, les démarches administratives et l'accès aux textes juridiques de 1^{er} niveau..., lors des permanences.

Le Relais Petite Enfance met également l'accent sur la professionnalisation des assistantes maternelles au travers de la promotion des formations qui peuvent leur être proposées.

RENSEIGNEMENTS

20 rue de l'Eglise - 41120 Candé-sur-Beuvron

Tél. 09 63 64 31 77 - rpecande@orange.fr

HORAIRES D'OUVERTURE RPE ET ATELIERS D'ÉVEIL

Matinées jeux : mardi et mercredi entre 9 h 30 et 11 h 15.

Permanence : lundi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h

mardi de 14 h à 16 h

Le Parqueteur du Blaisois
POSE - RENOVATION - PONÇAGE - VITRIFICATION DE TOUS PARQUETS

Jerome Derouet
7, rue des Sablons 41120 Chailles

02 54 79 30 36
07 61 28 36 81

parqueteur-du-blaisois2@orange.fr
www.le-parqueteur-du-blaisois41.com

ÉCOLE

L'année scolaire à l'école privée Sainte Marie-Madeleine Les Montils



QUI SOMMES-NOUS ?

L'école Sainte Marie-Madeleine est intégrée au réseau d'établissements scolaires privés catholiques sous contrat avec l'État.

L'école accueille :

- en intégrant chaque enfant avec sa propre histoire et en respectant les différences
- en mettant chaque enfant en confiance
- en donnant à chacun sa chance.

Notre établissement accueille vos enfants à partir de 2 ans et les accompagne jusqu'au CM2 dans un cadre qui privilégie un esprit d'entraide et de coopération.

L'école compte 4 classes :

- TPS/PS/MS : Mme GIRAULT (directrice) et Mme JABLONSKI, le vendredi
- GS/CP : Mme GUILBERT
- CE1/CE2 : Mme CHALUMEAU
- CM1/CM2 : Mme QUINET

NOTRE PROJET ÉDUCATIF

Le projet de l'équipe éducative est d'accompagner chaque élève dans ses apprentissages en prenant en compte ses difficultés et ses réussites dans le respect des valeurs de confiance et de bienveillance, en permettant à chaque élève d'être acteur de ses apprentissages.

Nos objectifs :

- développer des connaissances solides avec un encadrement pour les élèves en difficultés



- devenir autonome
- aller au-delà de ses difficultés
- coopérer et s'entraider
- réaliser des Activités Pédagogiques Complémentaires (A.P.C) : grâce à des groupes restreints ainsi qu'un projet et des objectifs individualisés, 2 h hebdomadaires permettent à chaque élève de faire croître ses points forts et de travailler les domaines en difficulté.

NOTRE PROJET PÉDAGOGIQUE

- Acquérir une culture littéraire : rallyes lecture, bibliothèque municipale
- S'ouvrir sur le monde qui nous entoure : sorties pédagogiques, arts visuels, sports autour du thème de l'année (l'OLYMPISME) et rencontre avec les écoles privées du secteur autour de thèmes culturels ou sportifs

- Les langues vivantes : en plus des heures prévues au programme faites par les enseignantes, intervention de personnes américaines 30 min par classe et par semaine pour développer l'apprentissage de l'anglais. Un projet ayant vocation à se développer pour la rentrée prochaine.
- Apprendre les mathématiques autrement : un atelier bridge est proposé 1 heure par semaine aux élèves de CM1/CM2 permettant de développer une logique mathématique.
- Eco citoyenneté (apprendre à porter secours et actions de protection de l'environnement)

QUELQUES INFOS PRATIQUES

Les horaires

9 h - 12 h / 13 h 30 - 16 h 45, les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Accueil des élèves dès 8 h 45 et dès 13 h 15
Avec garderie : de 7 h 30 à 8 h 45 et de 17 h à 18 h 30

Des activités de bricolage sont proposées aux élèves qui le souhaitent.

• **La restauration** se fait au sein de l'école et les plats sont préparés sur place.

• **Les inscriptions** se font tout au long de l'année. Vous pouvez prendre rendez-vous par téléphone ou mail.

• L'école Sainte Marie-Madeleine, c'est aussi 2 associations :

L'APEL : une équipe de parents bénévoles qui participe à la vie et à l'animation de l'établissement

L'OGEC : une équipe qui a en charge l'organisation matérielle de l'établissement

Calendrier des manifestations :

- 27 janvier : travaux à l'école
- 13 février : carnaval à 15 h
- 15 mars de 17 h à 19 h : portes ouvertes de l'école
- 13 avril : travaux à l'école
- Juin : kermesse
- 8 juin : travaux à l'école
- Décembre : marché de Noël

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Tél. 02 54 44 10 30

22 rue du Vieux Porche - 41120 Les Montils

www.sites.google.com/

site/lesmontilssaintemariemadeleine/home
ec.marie.madeleine@free.fr

ÉCOLE

Sur les bancs de l'école publique Alfred Thorel

QUELQUES CHIFFRES SUR LA RENTRÉE

127 élèves ont retrouvé le chemin de l'école Alfred Thorel pour la rentrée de septembre 2023. Elle accueille 45 élèves de maternelle (29 PS et MS, 16 GS) et 82 élèves dans sa partie élémentaire (11 CP, 33 CE1 et CE2, 38 CM1 et CM2) répartis en cinq classes :

- classe de PS/MS : Mme BOUQUET
- classe de GS/CP : Mme PRUD'HOMME
- classe de CE1 : Mme CORABŒUF
- classe de CE2/CM1 : Mme BOUCHET
- classe de CM2 : Mme CHAINE

RESTEZ INFORMÉS

L'école a également un site Internet : ec-cande-sur-beuvron.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/

Ce site permet de présenter quelques travaux d'élèves de l'école (travaux de classe, sorties, projets...), et c'est aussi un moyen d'informer les parents d'élèves. Bonne visite !

HORAIRES

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8 h 45 à 12 h 05 et de 13 h 35 à 16 h 15

UNE ANNÉE MAGIQUE !

L'année scolaire 2022-2023 était, pour toutes

les classes, placée sous le signe de la magie et de la sorcellerie...

Tout au long de l'année, les élèves ont étudié des livres, fait des productions d'arts visuels, de la cuisine... sur ce thème.

Un magicien est venu pour faire une représentation à tous les élèves et apprendre des tours de magie aux CE2, CM1 et CM2.

L'école est allée visiter la Maison de la Magie. Les « maternelle » jusqu'au CE1 ont également découvert le château de Blois.

Les enseignantes ont organisé une semaine sur le thème de la magie et la sorcellerie avec un escape game sur Cornebidouille de la maternelle jusqu'aux CE1. Pour les CE2, CM1 et CM2, l'escape game était sur Harry Potter.

Une randonnée a également été proposée sur la promenade du Beuvron. Les élèves devaient retrouver les objets que la sorcière avait égarés. Ils se sont également promenés par petits groupes, de classe en classe pour : apprendre des tours de magie, réaliser des potions magiques qui ne se boivent pas et d'autres qui se boivent ainsi que réaliser une « pâte gluante » de sorcière (slime). La semaine s'est terminée par des Olympiades ensorcelées !



VIE QUOTIDIENNE



Pour clôturer l'année scolaire, les parents ont pu profiter d'un spectacle de fin d'année avec pour acteurs et danseurs leurs enfants transformés en sorciers et magiciens pour l'occasion.

Pour 2023-2024, place au sport et aux Jeux Olympiques...

RENSEIGNEMENTS

Rue des Écoles
41120 Candé-sur-Beuvron
Tél. 02 54 44 12 81
ec-cande-sur-beuvron@ac-orleans-tours.fr

INSCRIPTIONS

Vous avez un enfant né en 2021 et vous souhaitez l'inscrire à l'école pour la rentrée de septembre 2024 ? Les préinscriptions sont à faire par téléphone à la Mairie au 02 54 44 06 66 dès maintenant et avant le 15 février 2024.



RÉCOMPENSE

REMISE DES DICTIONNAIRES

C'est une tradition bien ancrée et également un symbole toujours apprécié que représente la remise de dictionnaires aux élèves de CM2 quittant le primaire pour entrer dans « la cour des grands ». Le 24 juin, M. Le maire a donc remis aux 8 enfants des dictionnaires (français et anglais).



ENFANCE ET LOISIRS

Des journées riches en découvertes au **Service jeunesse** pour les 3-17 ans



L'ACCUEIL DES 3-11 ANS

240 enfants

85 jours d'ouverture

En moyenne : mercredis

57 enfants

Petites vacances :

41 enfants

Grandes vacances :

71 enfants

Le service jeunesse, c'est un centre de loisirs pour les enfants âgés de 3 à 11 ans et un Local Jeune pour les 11-17 ans.

Les deux services proposent des animations adaptées aux enfants selon leurs âges, répondant à des objectifs éducatifs définis par le PEDT (Projet Éducatif De Territoire). L'équipe est composée d'une coordinatrice, deux directrices, un agent de restauration, un agent d'entretien, huit animateurs permanents et des animateurs saisonniers selon les besoins. Le service est ouvert toute l'année, excepté trois semaines en août et les vacances de Noël.

L'ACCUEIL DE LOISIRS (3-11 ANS)

Situé à l'école primaire des Montils, le centre de loisirs accueille les enfants :

- les mercredis,
- les vacances scolaires,
- de 7 h 30 à 18 h 30.

ACTIVITES 2023 :

- Une fête de la musique avec les enfants de l'école de musique des Montils, et depuis octobre, les enfants du centre bénéficient des cours de chant chorale et d'éveil musical.
- Deux mini séjours pour les 6-11 ans aux Montils et deux nuits au centre pour les 4-6 ans.

LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SONT :

- Développer le vivre ensemble
- Développer la communication pour les familles.

– Un partenariat avec le CIAS pour des lectures théâtralisées une fois par mois depuis septembre. Des bénévoles viennent raconter des histoires en mettant en scène les dialogues. Les activités proposées, au choix des enfants, sont d'ordre sportif, ludique, manuel, créatif et coopératif...

LE LOCAL DES JEUNES (11-17 ANS)

Le local, situé derrière l'école primaire des Montils, est ouvert :

- pendant la période scolaire, les mercredis de 14 h à 18 h et un samedi par mois avec une sortie culturelle.
- pendant les petites vacances, du lundi au vendredi de 14 h à 18 h 30.
- pendant les vacances d'été : du lundi au vendredi de 14 h à 19 h.

Service mini-bus à la demande : les animateurs viennent chercher les jeunes de Candé-sur-



LE LOCAL DES 11-17 ANS

93 jeunes
10 soirées
29 sorties
112 jours d'ouverture

Beuvron. C'est un service gratuit et sur inscription durant toutes les vacances.

Ateliers pour les 10-12 ans : lors des petites vacances, des ateliers sont proposés chaque jour de 10 h à 14 h. L'idée est de créer une passerelle entre l'enfance et l'adolescence et d'appréhender un espace de gestion collective.

ACTIVITÉS 2023 :

- un projet financé par la CAF et la MSA sur le Sport et bien être : découverte de nombreuses pratiques sportives tout en prenant conscience de son corps, tant sur l'anatomie que sur les besoins nutritifs.
- 2 mini séjours : 16 jeunes à Muides-sur-Loire et 12 jeunes à Tournon-Saint-Martin.

INFOS PRATIQUES SERVICE JEUNESSE

Coordinatrice : Karine Alibert
(bureau à la mairie des Montils)
Tél. 02 54 44 11 58 - 06 31 06 74 72
jeunesse.les.montils@orange.fr
servicejeunesselesmontils.fr



On recrute !
Rejoignez l'équipe
d'animation.
Contactez le service
Jeunesse pour postuler.

LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SONT :

- Offrir aux jeunes d'être acteur de leur temps de présence
- Favoriser un espace de dialogue et de concertation.

LA JUNIOR ASSOCIATION

LES CHARLOTS MONTILOIS



Photos Gabriel

Valentin et Valentine à une vente de crêpes.

Cette association, qui réunit un groupe de jeunes, est composée d'un bureau (un président, un vice-président, une secrétaire, une vice-secrétaire, un trésorier, un vice-trésorier) et de membres actifs.

Elle offre des services en échange d'aides financières pour pouvoir payer des sorties. En 2023, nous sommes partis faire un week-end en camping à Vineuil où nous avons pratiqué du canoë-kayak et du karting et mangé au restaurant.

VOICI QUELQUES ACTIONS MENÉES :

- Ventes de crêpes sur le marché des Montils, le samedi matin
 - Ventes de gobelets réutilisables lors des manifestations de la commune
 - Le repas festif des anciens
 - Halloween à Mon'Ti train
- En 2024, nous reprenons les ventes de crêpes et nous essaierons d'en faire plus souvent. Retrouvez-nous, à nos horaires habituels, de 10 h à midi, sur le marché de la commune des Montils le samedi matin.



Valentine et Mathias à la préparation

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Trottinette électrique : **rappel de la réglementation**

Une trottinette électrique est considérée comme un véhicule et vous devez donc vous conformer aux règles de la circulation routière. Respectez les feux tricolores, les panneaux de signalisation et les règles de priorité. Évitez de rouler sur les trottoirs réservés aux piétons (sauf si cela est expressément autorisé par la réglementation locale).

LES ÉQUIPEMENTS OBLIGATOIRES

- Trottinette : avertisseur sonore, freins, feux avant et arrière réfléchissants.
- Usager uniquement hors agglomération : casque, vêtements réfléchissants.

LES BONNES PRATIQUES

- Vitesse limitée à 25 km (sinon amende 135 € et jusqu'à 1 500 € si la trottinette a été débridée).
- Casque audio interdit (sinon amende 35 €).
- Interdit au moins de 14 ans (sinon amende 135 €).
- Passager interdit (sinon amende de 135 €).
- Assurance obligatoire (sinon amende jusqu'à 3 750 €).

OÙ CIRCULER EN TROTTINETTE ?

- Pas sur les trottoirs.
- En agglomération : sur les bandes ou pistes cyclables, sur les routes limitées à 50 km/h.
- Hors agglomération : uniquement sur les voies vertes et les pistes cyclables.



LISTE ÉLECTORALE

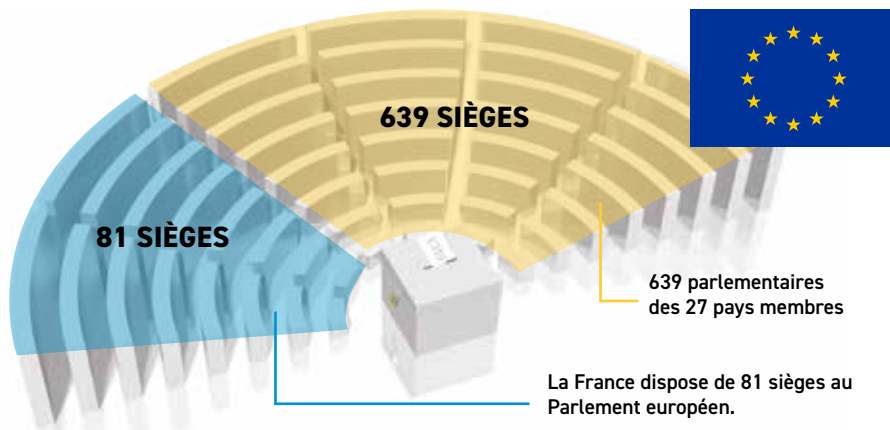
Élections européennes **le 9 juin 2024**

Dimanche 9 juin 2024, auront lieu en France les élections européennes pour élire au suffrage universel et pour cinq ans, 81 eurodéputés français parmi les 720 de la prochaine législature de l'Union Européenne.

QUI PEUT VOTER ?

Pour voter, les citoyens français âgés d'au moins 18 ans doivent être inscrits sur les listes électorales de la commune où ils sont domiciliés. Les ressortissants communautaires ayant le droit de vote dans leur État d'origine, peuvent être inscrits, à leur demande, sur les listes électorales complémentaires de la commune où ils sont domiciliés.

Si vous déménagez, pensez à déclarer à votre Mairie votre changement d'adresse. Le changement d'adresse n'est pas automatique et est une démarche administrative imposée par le code électoral à la charge de l'électeur.



COMMENT VOUS INSCRIRE SUR LES LISTES ELECTORALES ?

Pensez à vous inscrire, les formalités sont très simples. Vous pouvez le faire par Internet sur <https://www.service-public.fr/particuliers/>

vosdroits/R16396, ou en mairie avec un justificatif de domicile de moins de trois mois et votre carte d'identité.

Le recensement citoyen à 16 ans permet l'inscription d'office sur les listes électorales des jeunes ayant atteint l'âge de la majorité.

CONSTRUCTION

Des projets de construction en zone agricole ou en zone naturelle sur la commune ?

Le PLUI-HD (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal - habitats et déplacements) donne les grandes orientations d'aménagement du territoire d'Agglopolys, dont notre commune fait partie.

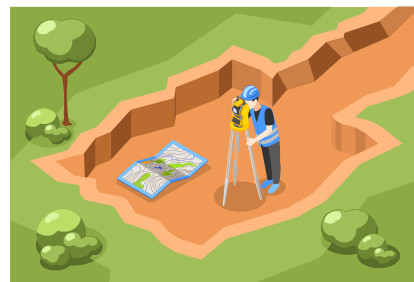
IL VA VERS LA RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION DE L'ESPACE. LE TERRITOIRE DU PLUI-HD EST AINSI DIVISÉ EN PLUSIEURS ZONES :

– **des zones constructibles, zones urbaines (zone U)** déjà urbanisées ou pouvant recevoir

immédiatement des nouvelles constructions, ou des zones AU, futures zones à urbaniser.

– **des zones non constructibles, avec les zones agricoles (zone A)**, secteurs de la commune équipés ou non, à protéger en raison du potentiel agronomique ou économique de terres agricoles (seules les constructions liées à l'exploitation agricole y seront autorisées), et avec les zones naturelles et forestières (zone N), secteurs de la commune équipés ou non, à protéger en raison de la qualité des sites, des milieux naturels, des paysages

avec des intérêts esthétiques, historiques ou écologiques ou s'il existe déjà une exploitation forestière.



Zoom sur la zone A (zone agricole) et la zone N (zone naturelle et forestière)

Les espaces classés en zone A ou en zone N ne peuvent donc plus accueillir de nouvelles constructions à usage d'habitation. Ainsi, les constructions déjà existantes se retrouvent ainsi en zone non constructible.

Ces habitations existantes pourront quand même évoluer en respectant certaines conditions, dont voici quelques principes :

– **EXTENSIONS** : il est possible de créer une extension de 50 % de la surface existante, avec un maximum de 75 m² d'emprise au sol supplémentaire.

– **ANNEXES** : elles doivent être implantées dans un rayon de 30 mètres de la construction principale, l'emprise au sol des piscines doit être inférieure ou égale à 50 m², l'emprise au sol cumulée des autres annexes comme les abris de jardin ou les garages doit être inférieure ou égale à 50 m²,

– **ABRIS ANIMAUX** : ils doivent être implantés dans un rayon de 50 mètres de l'habitation principale, démontables et leur emprise au sol cumulée doit être inférieure à 30 m², avec une seule autorisation par

propriété foncière pendant la durée de vie du PLUI-HD.

Par ailleurs, les granges anciennement agricoles peuvent être transformées pour un autre usage, habitation, hébergement touristique, création d'une activité de service avec accueil de clientèle... et sont repérées sur le plan de zonage du PLUI-HD comme pouvant changer de destination.

EN SAVOIR PLUS

Vous pouvez consulter le règlement sur agglopolys.fr/plui ou en Mairie.

PRÉVENTION RISQUE INONDATION

Découvrez le **Plan de Prévention des Risques d'Inondation** (PPRI) Loire aval

Issu de la loi relative au renforcement de la protection de l'environnement (Loi Barnier) du 9 février 1995, le PPRI est un outil de gestion des risques qui vise à maîtriser l'urbanisation en zone inondable afin de réduire la vulnérabilité des biens et des personnes. On vous décrypte l'essentiel.

QUE CONTIENT LE PPRI ?

Il délimite les zones exposées au **risque d'inondation**, préserve les champs d'expansion des crues et réglemente les zones inondables en matière d'urbanisme, de construction ou de gestion. Il ne détermine pas les actions à mener et leur organisation en cas de crue, c'est le rôle du plan ORSEC au niveau départemental et du Plan de Sauvegarde Communal (PSC).

QU'EST-CE QU'UN RISQUE D'INONDATION ?

C'est lorsqu'un événement potentiellement dangereux (aléa) est considéré comme un risque majeur parce qu'il s'applique à une zone où des enjeux humains, économiques ou environnementaux sont présents.

LES CRUES DE LA LOIRE

Des crues d'origines différentes sont enregistrées sur le bassin de la Loire et de ses affluents :



- **les crues cévenols** : dans le haut bassin, elles sont en générale automnales,
- **les crues océaniques** : en générale conséquence de très longues périodes pluvieuses en provenance de l'ouest,
- **les crues mixtes** : océaniques et cévenols en même temps, elles surviennent au printemps

ou à l'automne et sont les plus dommageables. Plusieurs types d'inondation peuvent se produire le long de la Loire : débordements directs, surverse au-dessus des digues, rupture de digues, remontée de nappe.

La Loire a connu au fil des siècles près de 80 crues historiques depuis le XVI^e siècle (dont trois exceptionnelles au XIX^e siècle : 1846, 1856, 1866).

DIGUES ET DÉVERSOIRS POUR LIMITER LES RISQUES

Des digues et des déversoirs (zones de déversement) ont été mis en place après les crues historiques du XIX^e siècle. Ces constructions ont pour objectif de protéger les zones arrières tant que la hauteur d'eau est inférieure à la crête de digue ou au niveau du déversoir.

Au fil du temps, malgré l'entretien, les digues peuvent être fragilisées par différents phénomènes comme l'érosion interne (terriers, système racinaire...) ou l'érosion externe (affouillement des fondations...).

Le risque de rupture de digues ne peut donc pas être exclu. Le volume d'eau important, chargé en matériaux (embâcle,...) et le courant fort sont générateurs de dégâts importants. C'est le risque majeur lié à une crue de la Loire.

LE PPRI, SA RÉVISION

Le plan de prévention en vigueur est celui de 2001. Depuis, les connaissances techniques se sont améliorées : données topographiques du terrain naturel plus précises, crues historiques mieux connues ou appréciées.

La connaissance sur le risque a également évolué notamment sur le phénomène lié à la rupture de digue.

Ces évolutions ont conduit à la révision du PPRI de la Loire aval le 17 octobre 2022. Cette révision est réalisée par les services de l'État, en association avec les différentes collectivités concernées. Une concertation avec la population est également menée.

Les communes impactées par cette révision sont en Loir-et-Cher : Candé-sur-Beuvron, Valloire-sur-Cisse, Chaumont-sur-Loire, Veuzain-sur-Loire, Rilly-sur-Loire, Monteaube.



06 se renseigner sur la révision du PPRI ?
Sur le site internet des services de l'État en Loir-et-Cher :
<http://www.loir-et-cher.gouv.fr>

Recensement citoyen



COMMENT ÇA SE PASSE ?

Le recensement citoyen est obligatoire et universel, il concerne les garçons et les filles dès l'âge de 16 ans (et jusqu'à 3 mois au-delà de la date anniversaire). Il est demandé pour certains examens (BEP, bac...) avant 18 ans et permet d'être inscrit sur les listes électorales.

ÉTAPE 1 : LE RECENSEMENT

Il faut se rendre à la Mairie avec présentation d'une carte d'identité nationale, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

La Mairie délivre alors une attestation de recensement.

ÉTAPE 2 : LA JOURNÉE DE DÉFENSE ET DE CITOYENNETÉ

Ensuite, vous devez vous inscrire sur le site majdc.fr (<https://presaje.sga.defense.gouv.fr/>) pour participer à la JDC (journée de défense et citoyenneté). C'est une journée, obligatoire pour les jeunes de 16 à 25 ans, et c'est aussi une occasion unique de découvrir l'univers militaire et ses multiples métiers.

Il faut avoir le certificat de participation à la JDC (ou en avoir été exempté), pour pouvoir vous inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), ou à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire. Cette obligation cesse à partir de votre 25^e anniversaire. La convocation vous parvient environ 45 jours avant la date de votre JDC.

AGGLOPOLYS ET CIAS

ACTION SOCIALE ET INSERTION

Tél. 02 54 57 41 20

accueilsocial@ciasdublaisois.fr

Pour qui ? Toutes personnes âgées de 18 à 65 ans, sans enfant mineur à charge

Missions :

Accompagnement par des travailleurs sociaux, aide aux démarches, recherche de logement, accès aux soins, secours financiers, etc.

Suivi du Revenu de Solidarité Active (RSA) accompagnement des allocataires dans leur démarche d'insertion

Intervention auprès des sans-abri

Les permanences près de chez vous :

- **À Chailles :** à la mairie - les 3^{es} mardis du mois, de 9 h 30 à 12 h.

- **Aux Montils :** à la mairie - les 1^{ers} jeudis du mois de 10 h à 12 h.

+ possibilité de rendez-vous à Blois : au CIAS du Blaisois, du lundi au vendredi*, de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h

* fermeture le vendredi matin.

AIDE AUX AIDANTS

Plateforme d'accompagnement et de répit Blois - Val de Loire

Tél. 02 54 45 54 63

pfr@ciasdublaisois.fr

Pour qui ? Aidants de personnes âgées de + de 60 ans atteintes de maladies neurodégénératives ou dépendantes, résidant sur le territoire d'Agglopolys et dans 47 communes limitrophes. cf. www.ciasdublaisois.fr/pfr

Présentation :

Afin de faciliter le quotidien des aidants et les soutenir, la Plateforme d'accompagnement et de répit Blois - Val de Loire propose aux aidants de personnes âgées de plus de 60 ans atteintes de maladies neurodégénératives ou dépendantes, un suivi individualisé, une solution ponctuelle de répit à domicile (jour et nuit), des activités de loisir...

RÉSIDENCE AUTONOMIE SENIORS

Résidence Barbara

Tél. 02 54 78 10 99

residence.barbara@ciasdublaisois.fr

Pour qui ? Toutes personnes âgées de + de 60 ans, valides et autonomes

GIR 6 et 5 | GIR 4 possible via conventionnement

Présentation :

Un appartement privatif,

de 33 à 47 m², avec balcon ou terrasse, doté d'un espace nuit séparé (T1 bis) ou d'une chambre (T2), avec cuisine aménagée et équipements adaptés.

Un environnement sécurisé,

téléassistance (avec médaillon) et présence d'agent 24 h/24 - 7 j/7

Des espaces collectifs variés,

salle de restauration, salon avec TV, bibliothèque, espace d'activités et de bien-être, terrasses avec accès direct au parc

Des animations quotidiennes et des actions de prévention, activités récréatives, jeux de société, cuisine, jardin thérapeutique, médiation animale, yoga assis, renforcement musculaire, socio-esthétique, art thérapie, musicothérapie, ateliers individuels et collectifs dédiés au numérique...

Un accompagnement personnalisé,

référént dédié et rendez-vous réguliers

C'est aussi un lieu de rencontres, ouvert à tous ! La Résidence Barbara est également ouverte à tous les seniors résidant sur le territoire d'Agglopolys pour déjeuner le midi au restaurant de la résidence, participer aux animations et aux ateliers de prévention et partager des moments conviviaux (Grand repas, Guinguette, Loto...).

REPAS À DOMICILE

Tél. 02 54 57 41 72

repas.domicile@ciasdublaisois.fr

Pour qui ? Toutes personnes âgées de + de 60 ans, ou en situation de handicap

Présentation :

Bénéficiez de repas équilibrés, élaborés par une diététicienne et confectionnés avec des produits locaux et issus de l'agriculture biologique.

Flexible, ce service s'adapte :

- à vos besoins - livraison régulière ou occasionnelle
- à vos goûts - choix entre 2 menus équilibrés
- à votre appétit - plusieurs formules au choix : Déjeuner ou Dîner ou Déjeuner + dîner léger ou Déjeuner + dîner complet
- à votre régime - Sans sel - Diabétique - Vapeur - Repas mixés

ANIMATION

Tél. 02 54 45 54 70

animation@ciasdublaisois.fr

Pour qui ? Pour tous

Présentation :

Les rendez-vous du CIAS du Blaisois : à chaque saison, une programmation éclectique pour tous au centre social La Chrysalide à Vineuil, en résidences autonomie, Barbara et Lumière à Blois et au sein des communes d'Agglopolys : événements, ateliers, rencontres...

> Programme disponible en différents lieux publics (mairie, commerces...) et sur ciasdublaisois.fr

ACCUEIL DE JOUR ALZHEIMER LA CHRYSALIDE

Tél. 02 54 45 54 60

aja@ciasdublaisois.fr

Pour qui ? Toutes personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou d'un trouble apparenté résidant sur le territoire d'Agglopolys et dans les communes limitrophes.

Présentation :

En complément, l'Accueil de Jour Alzheimer La Chrysalide, lieu de vie adapté, propose aux personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou d'un trouble apparenté des activités variées à but thérapeutique permettant de stimuler et resocialiser les patients afin de préserver leur autonomie et maintenir leurs fonctions cognitives et sensorielles.

AGGLOPOLYS

Les **biodéchets**, qu'est-ce que c'est ?

Afin de valoriser au mieux les déchets, la loi impose de trier les biodéchets à la source depuis le 1^{er} janvier 2024. On vous explique.



Les biodéchets mis dans la poubelle grise sont incinérés. Or ils contiennent beaucoup d'eau... et l'eau n'est pas combustible d'où une consommation supplémentaire d'énergie inutile !

Il est beaucoup plus judicieux de les composter.

Grâce au compostage, ces biodéchets se transforment en terreau réutilisable pour le potager, le jardin d'agrément, les plantations... C'est un excellent moyen pour obtenir un engrais naturel, riche et gratuit.

IMPORTANT : Certains déchets ne sont pas valorisables par le compostage. Ainsi, les os et les arêtes de poisson, les restes de viande et de poissons, les coquilles de fruits de mer sont à jeter dans des sacs poubelles fermés et étanches avant d'être déposés dans la poubelle à ordures ménagères.

MAIS COMMENT FAIRE ?

Depuis le 1^{er} janvier 2024, les habitants doivent pouvoir trier les épluchures, les restes de repas et les déchets végétaux pour ne plus les jeter dans la poubelle d'ordures ménagères.

Pour accompagner les habitants dans ces changements de tri, Agglopolys propose plusieurs solutions gratuites pour gérer les biodéchets :

• **Le compostage individuel :** fourniture d'un composteur ou lombricomposteur.

BIODÉCHETS

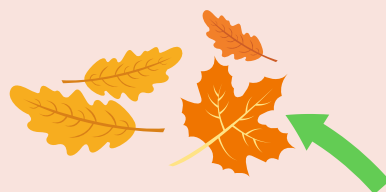
DÉCHETS ALIMENTAIRES



DÉCHETS ALIMENTAIRES

Épluchures, restes de fruits et légumes, coquilles d'œufs, sachets de thé et filtres en papier, marc de café, pain etc.

DÉCHETS VERTS



DÉCHETS VERTS

Feuilles mortes, fleurs fanées, tonte de gazon, tailles de haie, branchages de petite taille, etc.

Pour les obtenir, il faut au préalable les réserver sur le site agglopolys.fr, en remplissant un formulaire ou par courrier à Direction Déchets d'Agglopolys, 152 avenue de Châteaudun, 41000 Blois.

• **Le compostage partagé :** Agglopolys accompagne les projets de compostage collectif



(fourniture et installation des bacs à compost et broyat, formation des participants) géré par plusieurs personnes à l'échelle d'un quartier ou d'un lotissement. Parlez-en à vos voisins et contactez Agglopolys au 06 32 54 98 03.

DES ASTUCES : que faire de mon compost si je n'en vois pas l'utilité dans mon jardin ?

- en mettre quelques cuillères dans mes pots et jardinières,
- le donner à mes voisins jardiniers !
- le disperser sur la terre, la pelouse, au pied des haies, arbustes et arbres.

EN SAVOIR PLUS :

Direction Déchets et Économie circulaire d'Agglopolys
Tél. 02 54 58 57 57

info.dechets@agglopolys.fr

Voir aussi le guide pratique des déchets (édition 2024) qui a été distribué dans les boîtes aux lettres.

Vous ne l'avez pas reçu ?

Vous pourrez en avoir un à la mairie.

FOCUS SUR LES DÉCHETS ALIMENTAIRES



30 %

DES DÉCHETS
MÉNAGERS



83 kg

PAR FRANÇAIS
ET PAR AN

AGGLOPOLYS

3 choses à savoir sur le tri des biodéchets

1 - Que va-t-il se passer si je n'ai pas mon composteur ou mon lombricomposteur au 1^{er} janvier 2024 ?

Si vous ne disposez pas de votre équipement au 1^{er} janvier 2024 pour trier vos biodéchets, pas de panique ! Votre bac à ordures ménagères sera quand même collecté en attendant de pouvoir disposer de votre composteur/lombricomposteur. Pensez à réserver votre matériel de compostage dès maintenant sur le site agglopolys.fr, en remplissant un formulaire.

Ce service sera toujours proposé en 2024 et au-delà !

Pensez-à vérifier dans vos courriels indésirables/spams si vous n'avez pas reçu un mail émanant d'Agglopolys.

Le retrait du kit de compostage (composteur, bio seau, aérateur et guide pratique) se fait sous 1 à 2 mois maximum.



VOUS N'AVEZ PAS ACCÈS À INTERNET ?

Adressez par courrier votre demande en indiquant vos coordonnées, adresse mail et numéro de téléphone, ainsi que le volume choisi pour le composteur (345 l ou 620 l) et joignez une copie d'un justificatif de domicile.

Courrier à adresser à :

**Direction Déchets d'Agglopolys,
152 avenue de Châteaudun,
41000 BLOIS**

2 - Et pour les habitants qui n'ont pas de jardin ?

Plusieurs solutions existent pour trier ses biodéchets quand on habite en appartement ou en maison sans jardin :

- Le lombricomposteur est un petit composteur à mettre à l'intérieur de l'appartement. Il consiste à nourrir des vers de compost avec les biodéchets. Le jus obtenu (liquide brun) est un excellent engrais naturel pour les plantes d'intérieur !

Pour en bénéficier gratuitement, il faut le réserver sur le site agglopolys.fr

- Les sites de compostage en pied d'immeuble ou de quartier permettent aux habitants de déposer leurs biodéchets.

3 - Je déménage : que faire du composteur que j'ai commandé ?

En cas de déménagement, le composteur reste attaché au domicile.

Si vous déménagez sur une autre commune d'Agglopolys, il est tout à fait possible de refaire une nouvelle demande en ligne.

Déconnectez vos gouttières du réseau d'assainissement et **bénéficiez d'un récupérateur d'eau de pluie gratuit**



Agglopolys élargit son dispositif de déconnexion des eaux pluviales des réseaux d'assainissement à 100 foyers, permettant à l'eau de pluie de s'infiltrer directement dans les sols des jardins.

Les eaux de pluie sont collectées la plupart du temps avec les eaux usées par le réseau unitaire d'assainissement.

En favorisant l'infiltration naturelle des eaux de pluie à la parcelle, au plus près de son lieu de précipitation (on parle de Gestion Intégrée des Eaux Pluviales, GIEP), on limite l'apport dans les réseaux d'assainissement. L'eau infiltrée directement favorise la végétation sur place et recharge les nappes phréatiques et évite la saturation des systèmes d'assainissement ainsi que des dysfonctionnements des stations d'épuration.

Propriétaires de maisons individuelles, déconnectez vos gouttières du réseau d'assainissement et bénéficiez d'un récupérateur d'eau de pluie (300 ou 500 l) offert par Agglopolys !

CONDITIONS DE PARTICIPATION

- avoir sa résidence principale dans l'une des communes d'Agglopolys ;
- être raccordé au réseau d'assainissement collectif unitaire ;
- être propriétaire occupant d'un logement individuel avec jardin ;
- faire une seule demande par foyer.

Inscrivez-vous ici sur agglopolys.fr jusqu'au 15 février 2024 !

OUVERTURE

Bienvenue à L'Entre 2

Nous sommes heureux de la réouverture du Bar Brasserie sur la place des commerces (Place des Cèdres) !

Le 17 novembre dès 7 h, L'Entre 2 s'allumait. Guillaume Rivierre est aux manettes !

Ca faisait un bout de temps que l'idée lui trottait dans la tête. A la fermeture du O Rendez-vous en juillet, il a franchi le pas.

Tout est en place pour vous accueillir, le cuisinier a été recruté pour « *une cuisine maison le midi, élaborée avec des produits frais, locaux et une cuisine détente le soir* ».

N'hésitez pas à venir découvrir le lieu et à pousser les portes pour un café, une planche ou un menu... Nous lui souhaitons tous nos vœux de réussite !

Du mardi au vendredi : des formules (uniquement le midi) ainsi qu'une carte de cuisine traditionnelle

Du vendredi soir au samedi soir : une carte de cuisine traditionnelle. Soirées à thème
Informations à suivre sur le profil Facebook « L'entre deux ».

CONTACT

L'Entre 2

Tél. 09.55.19.89.47

l.entre.2.csb@gmail.com



APPEL À REPRISE

Chez AnnSyl Coiffure

Sylvie et Annie, nos 2 artistes des ciseaux au Salon de coiffure, nous ont fait part de leur départ en retraite, prévu en Avril.

Elles recherchent des repreneurs(euses) pour faire perdurer le salon.

Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à les contacter !

CONTACT

Annsyl

17 Place des Cèdres, Rue de la Liberté,

41120 Candé-sur-Beuvron

Tél. 02 54 43 24 40



MUNICIPALITÉ

BUDGET ET IMPOSITION 2023

Principales dépenses de fonctionnement



Charge à caractère général
245 174 €



Charges de personnel
et frais assimilés
514 611 €



Autres charges
de gestion courante
148 342 €



Charges financières
13 921 €

Principales recettes de fonctionnement



Dotation de l'État
276 430 €



Produits
des services
266 121 €



Impôts
et taxes
564 821 €

Principales dépenses d'investissement



Emprunt
et dettes
assimilées
49 817 €



Travaux
bâtiments
102 735 €



Achats et
installations
matériels
5 111 €

Principales recettes d'investissement

Subventions
64 575 €



TAUX D'IMPOSITION

• Taxe foncière bâti 44,70 %
(taux communal 20,30 % + taux départemental 24,40 %)

• Taxe foncière non bâti 54,12 %
(taux communal)

Les taux d'imposition de la commune n'ont pas augmenté depuis 1992.

LES SUBVENTIONS 2023 EN EUROS

• Comité des Fêtes	800
• Culture & Loisirs	1 000
• Football - Ass. Sportive	5 935
• Randonnées Vallée Loire Sud	60
• Ensemble et solidaires (UNRPA)	1 450
• APE Candé	1 200
• La Clique Du Truc	1 000
• Orchestre d'Harmonie Les Montils	500
• Association Les amis de la Borde Saint Martin	500

• Fnaca Comité Intercommunal Cellettes	100
• Ass Donneurs de Sang Les Montils	100
• Organismes de formation	800
• Prévention Routière	100
• Tour du Loir-et-Cher	180,48
• AAJB - Course cycliste Candé	800
• Ass Sec Mairies - Annuaire communes	45,12
TOTAL	14 570,60

Les travaux et aménagements 2023

ET SI VOUS ASSISTIEZ AUX SÉANCES DE CONSEIL MUNICIPAL

Les réunions sont ouvertes au public et se tiennent en Mairie à 20h30, une fois par mois en moyenne.

En 2023, le Conseil municipal s'est réuni 8 fois.

Les délibérations prises sont consultables en Mairie et sur le site Internet.

POUR EN SAVOIR PLUS

Rendez-vous sur le site internet de la Mairie :

www.cande-sur-beuvron.com

TOURISME

Création d'une aire pour les vélos et installation de toilettes publiques

- **Entreprise : JMT - maçonnerie. Coût : 2 234,10 €**

- **Claude Maintenance Dépannage - branchement eau et électricité. Coût : 1 327,44 €**

- **MUB - toilettes. Coût : 35 736,00 €**

- **KG MAT - mobilier. Coût : 3 367,20 €**

- **ALTINNOVA - station de réparation pour les vélos. Coût : 2 690,40 €**

- **Travaux financés par le Conseil Départemental de Loir-et-Cher pour 17 000 €**

- **Travaux financés par le Syndicat des Pays des Châteaux - Programme Feder pour 12 264,92 €**

BÂTIMENTS

Chaudière bois - Étude de faisabilité

- **Entreprise : Cebi 45. Coût : 25 620,00 €**

- **Étude subventionnée par l'Ademe pour 12 540,00 €**



Mur de soutènement de la salle polyvalente effondré - Étude

- **Entreprise : SATIVA. Coût : 6 960,00 €**

- **Étude subventionnée par Agglopolys pour 2 320,00 €**

MATÉRIELS

Remplacement des ordinateurs des classes
École maternelle

- **Entreprise : MHP. Coût : 1 635,60 €**

Désherbeur thermique et désherbeur mécanique

- **Entreprise : Segu et Jamo.**

Coût : 5 213,32 €

FÊTES ET CÉRÉMONIES

Commémorations



Cérémonie du 8 Mai



Cérémonie du 11 Novembre

Un 14 Juillet festif

Sous les stands des associations et de la Mairie, il y avait de l'ambiance ! Au programme : jeux pour enfants, tombolas, boîte à idées, distribution de sachets de graines de fleurs et concours des Maisons Fleuries ! Vous avez été nombreux à participer ! Côté repas (proposé gratuitement aux habitants de la commune), 379 personnes ont pu en profiter. La soirée s'est poursuivie par la retraite aux Flambeaux accompagnée par l'Orchestre des Montils, le bal et le feu d'artifice. Merci aux associations pour leur investissement lors de cette journée.



FLEURISSEMENT

Le concours des **maisons fleuries 2023**1^{er} prix : M. et Mme Lucien Lemoine

Félicitations à tous d'avoir participé au fleurissement de vos maisons, vos trottoirs... Le sachet de graines de jachère fleurie offert à chaque habitant a rencontré un vif succès. La remise des prix aura lieu lors de la Cérémonie des vœux.

Nous cherchons de nouvelles idées pour nous améliorer et nous renouveler, n'hésitez pas à nous adresser un mail si vous pensez à quelque chose ?

mairie.cande-sur-beuvron@wanadoo.fr

2^e prix : M. et Mme Daniel Kuzemsky3^e prix : M. et Mme Gérard Boissay

DIPLOMES

M. Fabien Adam et Mme Maud Chassier
M. et Mme Raymond Adam

Mme Agnès Auger
Mme Pierrette Chapelon
Mme Karine Chapelon
M. et Mme Jérôme Chevereau

M. et Mme Jean-Yves Decaux
M. et Mme Patrick Kettler
M. et Mme Jean-Claude Ledoux
M. et Mme Gérard Williame

AÎNÉS

83 seniors
présents au repas

Le traditionnel repas offert à nos aînés de plus de 65 ans a été organisé le 16 décembre dans un bel esprit de fête. Vous avez été nombreux autour d'un bon repas concocté par un traiteur. À cette occasion, M. Marchand et Mme Paulin, les doyens présents, ont été mis à l'honneur et ont reçu un petit présent de la part de la commune.

Nous avons l'aide des jeunes de l'Association « Les charlots Montillois » de Candé et des Montils.





Nos associations... Dans tous les domaines, pour tous les goûts et tous les âges, les associations de Candé vous permettent de participer à une activité culturelle, sportive ou vous engager dans un projet. Découvrez-les et rejoignez-les !

ASSO DES PARENTS D'ÉLÈVES (APE)

Grand succès pour le spectacle de Noël 2023

La Tite Compagnie est venue enchanter les petits et les grands avec son spectacle « (Mauvais) esprit de Noël » le 17 décembre. En effet, l'année scolaire 2022-2023 nous a permis de reprendre avec plaisir nos manifestations. Nous avons offert aux enfants de l'école un spectacle de Noël sur le thème de la magie, proposé un après-midi rétro-gaming, un autre « jeux de société » ainsi qu'une chasse aux énigmes pour Pâques. La fête de l'école s'est déroulée le 23 juin en soirée autour de planches apéritives et de jeux pour les enfants.

EN 2024, LES ACTIVITÉS SE POURSUIVENT

En février, nous avons en projet l'organisation d'un carnaval et la fête d'école sera prévue le 29 juin sur toute la journée avec le spectacle

des enfants le matin et une grande kermesse l'après-midi.

LE BUREAU

L'APE est composée de parents d'élèves bénévoles. Pierre Beaussier le président, Vitalina Vandeweghe la secrétaire et Emilie Gillet la trésorière constituent le bureau et sont entourés d'une dizaine de parents membres actifs. Cette année, nous avons recruté de nombreux membres ce qui va nous permettre de lancer des nouveautés.

Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à prendre contact avec nous.

INFOS PRATIQUES

apecandesurbeuvron@laposte.net

 <https://www.facebook.com/APE de Candé>
sur Beuvron
instagram : APE_candesurbeuvron



COMITÉ DES FÊTES

Quatre groupes pour les Candécibels 2024 !

Notre dynamique Comité des Fêtes a pour objectif principal d'animer la commune.

C'est ainsi que tous les membres du comité organisent différentes manifestations.

Notre animation phare est l'organisa-

tion des Candécibels, festival maintenant reconnu au niveau régional. Mais nous sommes aussi présents au 14 juillet, nous organisons un concours de pétanque et la fête du vin nouveau à l'automne.

RDV ET ANIMATIONS 2024

- 6 juillet : Candécibels 14^e édition avec O'bronson, La Jarry, Strollad, Et ... Elmer Food Beat
- 14 juillet
- 7 septembre : concours de pétanque
- 20 octobre : fête du vin nouveau

Le Président Christophe Baume



CAND'ÉPICERIE

Chez Cand'Épicerie, retrouvez des produits locaux ou bios !

Soucieux de satisfaire ses fidèles clients mais également ceux qui pourraient le devenir, Cand'Épicerie est à votre écoute pour connaître les produits ou services dont vous pourriez avoir besoin et qui pourraient vous être proposés au sein de la boutique (quand cela est possible évidemment).

Nous recherchons, au quotidien, de nouveaux produits, de nouveaux fournisseurs, de nouveaux partenariats et essayons d'adapter notre offre à vos envies afin de garantir votre pouvoir d'achat tout en pérennisant notre structure et en respectant ses valeurs (notamment fournir des produits locaux, bio, distribués en vrac - éviter/limiter le gaspillage) mais c'est bien sûr l'expression de vos attentes qui peut guider nos actions et nous conduire à mener des expérimentations ; nous vous encourageons donc à formuler vos souhaits régulièrement.

À LA RECHERCHE DE NOUVEAUX PARTENAIRES

Parmi les nouveaux partenariats conclus récemment ou à venir : vente des produits laitiers proposés par la société Guilmont Gaudais à La Ville-aux-Dames (37).

UNE ÉTUDE SUR LES TICKETS RESTAURANTS

Certains d'entre vous souhaitent que nous acceptions les « tickets restaurant ». Nous regardons les modalités et l'opportunité d'adhérer à l'une ou à l'autre des sociétés gestionnaires de ce mode de paiement,

en excluant, a priori, les tickets papier au bénéfice des cartes privatives. Nous vous tiendrons informés lorsque ce sujet sera avancé.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AU PRINTEMPS

Vous serez informés de la date retenue par le biais des différents supports que nous utilisons habituellement : panneaupocket/facebook/affichage/mention dans le flash infos de la commune.

Dans la perspective de renouveler l'équipe gestionnaire ou d'accroître le nombre de membres du bureau, nous lançons un appel aux personnes qui seraient tentées de faire partie de l'aventure. Vous êtes les bienvenus ! N'hésitez pas à vous déclarer.

Belle année et à bientôt dans notre boutique !



Le Conseil d'Administration de votre épicerie associative communale, ses bénévoles et ses salariées vous adressent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.



COURSE CYCLISTE

14^e édition de la course cycliste



Le 22 avril 2023 avait lieu la course cycliste « Souvenir Dédé Allory » pour la 14^{ème} fois avec un circuit de 6,5 km. Le départ, route de Valaire, a été donné à 14 h 30 pour 16 tours de circuit soit 104 kilomètres de course. Au départ : 55 coureurs issus des quatre coins de la France ! Tout au long de la course, il y eut de nombreuses attaques et tentatives d'échappées mais aucune n'a été au bout de l'épreuve. Les coureurs du club organisateur, l'AAJBlois cyclisme - présidé par Amandine Allory, l'organisatrice - étaient représentés dans tous les coups.

UNE ARRIVÉE AU SPRINT

C'est en 02 h 37'25" soit 39,64 km/h de moyenne que Valentin André, coureur espoir, au Paris Cycliste Olympique a remporté l'épreuve au sprint au sein d'une échappée de sept coureurs. Dans cette échappée, il y avait d'ailleurs, deux coureurs issus du club blaisois : Nicolas Bourgault et Jonathan Boucher. 44 coureurs courageux ont pu être classés sur cette épreuve. La course s'est déroulée sous un temps plutôt clément bien que le matin, les installations se sont faites sous la pluie. Le public est venu en

nombre sur les bords des routes de Candé-sur-Beuvron pour encourager les coureurs au travers de ce spectacle gratuit.

LA SÉCURITÉ : UNE PRIORITÉ

Comme l'an passé, Amandine, petite-fille de Dédé Allory et organisatrice de la course, a tout misé sur la sécurité des coureurs. Trois motos sécurité tournaient sur le circuit pour prévenir les coureurs d'un potentiel danger et éviter au véhicule à contresens de créer un accident. Une voiture ouvreuse, une moto organisation sur laquelle Amandine se trouvait afin de prendre les décisions organisationnelles en direct et de donner aux coureurs les écarts de temps entre les groupes, deux voitures arbitres et surtout, deux ou trois signaleurs par carrefour qui ont permis la totale mise en sécurité des participants. Sur la D751, des panneaux de circulation étaient mis en place pour avertir les automobilistes d'un potentiel ralentissement et ce 72 h avant l'événement. En effet, le circuit n'était pas fermé à la circulation dans le sens de la course. En revanche, un arrêté préfectoral et communal imposaient que les véhicules ne circulent pas en

sens inverse de la course. Plusieurs signaleurs étaient des habitants de Candé-sur-Beuvron, cela montre à quel point la commune est investie dans les événements candéens. Cela est encourageant et très agréable pour les coureurs.

UNE HISTOIRE DE FAMILLE

Toute la famille Allory était présente pour cet événement qui leur est cher. La buvette était tenue par Marianne Allory - épouse de Dédé Allory, Nathalie Allory - fille de Dédé Allory, Elisa Allory - petite-fille de Dédé Allory. Les dossards étaient attribués aux coureurs par Catherine Allory - belle-fille de Dédé Allory. Arnaud Allory, fils de Dédé Allory ainsi qu'Aurélien Allory, petit-fils de Dédé Allory ont pris le départ de la course. Philippe Allory, fils de Dédé Allory était quant à lui pilote d'une voiture arbitre. Chacun a pu contribuer au bon déroulement de l'épreuve à sa manière. Cet événement a été un franc succès auprès des coureurs, du public et de l'organisation. Rendez-vous en 2024 pour la 15^e édition du souvenir Dédé Allory.

LA CLIQUE DU TRUC

Un truc Festif

réussi et sous la chaleur

Cette année, le soleil était plus qu'au rendez-vous, il a fait vraiment très chaud, mais le public a été nombreux même si, température caniculaire oblige, il est venu plus tard... En effet, les fortes chaleurs de l'après-midi, ont déséquilibré la fréquentation du public. Contrairement aux années précédentes, le public n'est venu qu'en fin de journée et l'écart entre le tarif du soir et le pass journée a entraîné une baisse des recettes.

De plus, malgré le contexte de forte inflation des prix, nous avons fait le choix de ne pas augmenter les tarifs cette année. Nos dépenses ont été plus importantes et nous avons donc dû investir des fonds propres pour équilibrer le budget.

La semaine avant le Truc a été très agitée. Pour la première fois dans l'histoire du Truc, nous avons dû faire face à deux annulations de compagnies. Nous avons activé nos réseaux pour reprogrammer deux spectacles en moins d'une semaine. Évidemment, il a fallu réorganiser les plannings, réimprimer programmes et plans, mais le jeu en valait la chandelle. Plus de 750 personnes étaient présentes devant les deux spectacles de fin de journée et un millier de personnes sont passées sur la journée...

Vers 14h39, le Truc Festif était lancé. Ce fut un beau Truc avec, entre autres, un film tourné en cabine par la Cie Philmaton et des caméras sous la surveillance factice de la Cie Lézard Scénique pour introduire le spectacle du soir de la Cie SingulièreS. Au hasard des cours des jardins et des rues, il y a eu : la famille vient en mangeant de la Cie MMM, Starky Minute dans une cour, Storie in the city dans un champ, la Station 1903 et ses machines improbables,

Gros Débit dans la rue et évidemment une fanfare pour finir la soirée. Si la journée a été très chaude, la soirée fut douce.

Le 9 septembre 2023, dans les rues, les cours et les jardins de Madon, grâce au soutien du Comité des Fêtes, de la Mairie et de tous nos partenaires, nous avons pu, une fois de plus, proposer une programmation riche et de qualité pour un tarif très abordable pour tous.

Après un bilan constructif, nous avons décidé de poursuivre notre action culturelle, toujours avec cette volonté qui nous anime : Promouvoir la culture et les arts en milieu rural.

RENDEZ-VOUS EN 2024

Retenez la date : le prochain Truc Festif aura lieu à Madon, **le samedi 7 septembre 2024.**

Retenez la date et n'hésitez pas à venir partager avec nous un jour de fête et de culture, visiter notre site internet en flashant le QR code.



INFOS PRATIQUES

trucfestif@gmail.com
truc-festif.free-h.net





Prochain spectacle

le 12 et 13 octobre

Vous avez été nombreux à venir nous applaudir en octobre dernier et nous vous en remercions. En 2023, nous avons participé au 14 juillet organisé sur le stade en offrant un vaste choix de jeux aux enfants. Nous renouvellerons notre présence cette année.

Début juillet, 2 personnes de notre association ont aidé aux Candecibels.

En octobre 2023, Jacques et Christiane Stephan ont **repris l'activité danse** qui sommeillait depuis le Covid. N'hésitez pas à les contacter au 06 77 00 69 38 pour tous renseignements. En 2024, réservez d'ores et déjà dans vos agendas le week-end des 12 et 13 octobre. Ce sont les dates de notre prochain spectacle.

VOUS TROUVEREZ CI-DESSOUS LA COMPOSITION DE NOTRE BUREAU :

Présidente : Sonia Dardeau

Vice-Présidente : Caroline Ravineau

Secrétaire : Adeline Lambert

Secrétaire Adjointe : Lysiane Villain

Trésorière : Valérie Gibault

Trésorière Adjointe : Martine Laurent

BELLE ANNÉE 2024 À TOUS ET RENDEZ-VOUS EN OCTOBRE PROCHAIN

RENSEIGNEMENTS

Atelier Danse

Tél. 06 77 00 69 38

Location de costumes

Tél. 06 66 79 56 66

LOCATION DE COSTUMES

Soirée à thème, bal costumé,
carnaval...

Découvrez déguisements fol-
loriques, accessoires... pour
adultes et enfants.

Pour tout renseignement,
téléphonez au
06 66 79 56 66

ORCHESTRE D'HARMONIE ET ÉCOLE DE MUSIQUE

La musique à la portée de tous



La raison d'être de notre association est de permettre aux enfants, aux jeunes ou adultes d'apprendre à jouer d'un instrument, de le pratiquer au sein de la classe d'orchestre et ensuite au sein de l'orchestre d'harmonie. C'est une démarche enrichissante plus ou moins longue selon le temps que l'on peut consacrer à cet apprentissage. La baisse de nos effectifs à la rentrée de septembre 2023 laisse à penser soit que cette offre est méconnue soit qu'elle paraît exigeante en raison de l'engagement supposé de l'élève pour progresser. Que vous ayez déjà pratiqué d'un instrument ou non, vous pouvez, quel que soit votre âge, commencer la pratique d'un instrument et nous rejoindre.

QUI SOMMES-NOUS ?

Nous sommes une École Intercommunale de Musique ainsi qu'un Orchestre d'harmonie, membres du Réseau Cadences d'Agglopolys.

Les répétitions ont lieu une fois par semaine alternativement le vendredi et le samedi, de 19 h à 20 h 45. Notre enseignement est financé par la participation des élèves et par des subventions d'Agglopolys et du Conseil Départemental, nous appliquons les tarifs de l'enseignement votés par Agglopolys.



Dès le mois de juin, les inscriptions sont possibles en ligne sur le site d'Agglopolys dans l'onglet « démarches en ligne » for-

mulaire « inscription dans une école de musique du réseau Cadences » (scannez le QR code).

L'orchestre et l'école de musique dirigés par Patrick LEPAIN sont hébergés dans les Salles Bel Air aux Montils.

CÔTÉ ENSEIGNEMENT MUSICAL

Nous enseignons la pratique de tous les instruments constituant un orchestre d'harmonie. Les cours se déroulent chaque semaine de septembre à juin.

L'enseignement, dispensé par six professeurs diplômés comporte quatre modules :

- la formation dite complète incluant un cours individuel d'instrument et un cours de formation musicale collective nécessaire à la pratique instrumentale et ce dès 7 ans.
- l'éveil musical pour les enfants dès 5 ans,
- le chant choral ouvert aux élèves de l'école mais également aux enfants qui ne souhaitent pratiquer que le chant.
- une classe d'orchestre pour les élèves ayant deux ou trois ans de formation instrumentale. Cette classe est également ouverte à des personnes souhaitant reprendre la pratique d'un instrument.

INFOS ET CONTACTS

www.orchestresmontils.fr
Françoise MICELI (Présidente)
au 02 54 44 06 91
Patrick LEPAIN (Directeur) au 02 54 20 28 82
orchestresmontils@gmail.com.

RANDONNÉES VALLÉE
LOIRE SUD (RVLS)

Le rendez-vous Rando !



AU PROGRAMME :

- les jeudis pour la randonnée pédestre de 9 à 13 km,
- les mercredis pour la marche nordique.

Les parcours encadrés, choisis par nos 15 animateurs bénévoles, sont très diversifiés et les lieux de départ toujours différents.

À la belle saison, une fois par mois, les sorties se font sur la journée avec des distances plus longues. Deux sorties d'essai sont possibles avant d'adhérer.

Notre équipe de baliseurs assurent l'entretien du balisage des circuits qui sillonnent les 15 communes liées à RVLS (Candé-sur-Beuvron, Cellettes, Chaumont-sur-Loire, Chailles, Chitenay, Cormeray, Feings, Fougères-sur-Bièvre, Fresnes, Les Montils, Monthou-sur-Bièvre, Ouchamps, Rilly-sur-Loire, Sambin et Seur). Chaque circuit fait l'objet d'une fiche téléchargeable sur notre site et d'une version papier.

AGENDA 2024

(RANDONNÉES OUVERTES À TOUS)

- **Dimanche 11 février**, à Rilly (randonnée gourmande)
- **Dimanche 16 juin**, à Fougères-sur-Bièvre (randonnée avec haltes musicales, en après midi).

MEILLEURS VŒUX ET BONNE MARCHÉ SUR LES CHEMINS POUR 2024.

INFOS ET CONTACTS

RVLS - 6 allée du Chêne
41120 CELLETES
rvls.rando.41@orange.fr
ou sur le site www.rvls41.free.fr

CLUB DE FOOT ASCC99

Saison 2023-2024 : l'AS Chailles Candé 99 souffle ses 25 bougies !

**PLUS
DE 250**
C'EST LE NOMBRE
DE LICENCIÉS
POUR LA SAISON
2023/2024



4^e tour de Coupe de France face à la N3 de Châteauneuf (01/10/2023).



Lancement des championnats 2023-2024 pour nos équipes U11 à Candé-sur-Beuvron (23/09/2023).



3^e tour de Coupe de France à Candé-sur-Beuvron.

(Photos Nicolas LEPORT)

LAS CHAILLES-CANDÉ est née en 1999 de la fusion des clubs de football de Chailles et de Candé. Il fêtera cette saison ses 25 ans ! Les dirigeants du club ont souhaité marquer cet événement à travers deux événements : l'**Album Panini** des licencié(e)s du club et la fête de l'ASCC99 en juin 2024 ! Les albums paninis seront distribués durant le 1^{er} trimestre 2024 à l'ensemble des licencié(e)s du club. L'ASCC remercie chaleureusement l'ensemble des sponsors ayant permis la réalisation de ce beau projet.

La **fête du club** aura lieu le **23 juin 2024** à Candé-sur-Beuvron. Journée dédiée à nos licencié(e)s et bénévoles du club, elle sera l'occasion de tous nous retrouver après cette saison riche en émotion !

En effet, cette première moitié de saison a été marquée par un événement historique : notre équipe fanion évoluant en départementale 2 a atteint le **4^e tour de Coupe de France**, un exploit ! Le 3^e tour de la compétition a d'ailleurs été joué à Candé en septembre 2023, nous tenons à remercier la municipalité de Candé-

sur-Beuvron pour la mise à disposition de ces infrastructures indispensables à notre pratique. Avec des catégories accueillant filles et garçons dès l'âge de 5 ans, le club de football de l'AS CHAILLES-CANDÉ compte cette saison plus de 250 licencié(e)s !

La vie du club repose essentiellement sur son vivier de fidèles bénévoles. Grâce à leur engagement, l'ASCC propose chaque année une riche programmation d'événements et de manifestations sur les communes de Chailles et de Candé. Le bénévolat est également un ingrédient indispensable à la réussite du projet sportif du club. Mené par Guillaume BROUILLON (éducateur salarié du club), ce projet sportif est la ligne directrice suivie par l'ensemble des éducateurs bénévoles en charge des entraînements et de l'encadrement des matchs des petits et grands ! Avec pour devise le « Foot passion », le club tient à ce que la pratique du football soit ouverte à tous, petits et grands, filles et garçons. La formation de nos éducateurs leur permet de s'adapter à tout niveau.

Le club propose d'ailleurs des séances décou-

vertes gratuites tout au long de la saison, n'hésitez pas à prendre contact avec le responsable sportif de votre catégorie.

INFOS ET CONTACTS

Président : Patrick CHATENIER
Tél. 06 65 64 91 19

Catégorie Jeunes :
Guillaume BROUILLON,
Tél. 07 81 99 94 42

Féminines :
Benoît MOREL,
Tél. 06 16 19 09 21

Seniors hommes :
John VILLAUME,
Tél. 06 66 80 66 41

Vétérans :
Dominique THIBAUT,
Tél. 06 15 80 09 89

ou via les réseaux sociaux :
Messenger : ASCC 99
Instagram : ascc_99

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

En ligne ou sur place : découvrez les ouvrages de la bibliothèque

DES ANIMATIONS RÉGULIÈRES

L'année 2023 a plutôt été une bonne année pour la bibliothèque avec de plus en plus de retour des lecteurs, de nouvelles inscriptions et l'amplification des animations.

Ces animations ont profité aux tout-petits (crèche et RPE), aux enfants (0 à 3 ans) accompagnés par un parent ou un grand-parent et également aux élèves de l'école maternelle. De plus, le partenariat avec l'école se poursuit et la bibliothèque accueille grâce à Catherine, toutes les semaines, des classes pour découvrir des histoires et emprunter des livres.



Passez une très belle année 2024 entourés de vos proches, pleine de découvertes et d'évasions.

L'équipe des bénévoles

CHOISISSEZ VOTRE LIVRE DE CHEZ VOUS EN LIGNE

Nous avons un nouveau logiciel de gestion des documents que nous achetons et que nous empruntons à la Direction de la Lecture Publique du département.

Merci à tous les emprunteurs qui ont été très compréhensifs des difficultés que nous avons eues pour le mettre en place pendant le transfert d'un logiciel à l'autre. Il nous reste encore quelques petits problèmes à régler au coup par coup mais tout rentre dans l'ordre progressivement.

Le gros avantage de ce nouveau logiciel : découvrir de chez soi tous les documents présents dans la bibliothèque. Pour les inscrits, il donne en plus la possibilité de réserver les documents



qu'ils auront choisis et de les récupérer à leur prochain passage.

Un souci ? N'hésitez pas à vous adresser aux bénévoles qui essaieront de trouver une solution le plus rapidement possible.

COMMENT Y ACCÉDER ?

Saisissez le lien ci-dessous ou scannez le QR code
<http://new.mabib.fr/Cande-sur-Beuvron/>



Bien sûr, nous continuerons en 2024 à acquérir des livres pour tous les âges et tous les goûts, toujours à l'écoute de vos remarques et de vos envies. Nous continuerons également à emprunter des documents variés (livres, DVD et CD) à la DLP41 (Direction de la Lecture Publique).

LES HORAIRES

Les heures d'ouverture en période scolaire :

- mardi de 14 h à 18 h
- jeudi de 16 h à 18 h
- vendredi de 14 h à 16 h
- samedi de 10 h à 12 h

Les heures d'ouverture pendant les vacances scolaires :

- mardi de 16 h à 18 h
- jeudi de 16 h à 18 h
- samedi de 10 h à 12 h

DÉCOUVREZ NOTRE PAGE FACEBOOK CONSULTABLE SUR

<https://www.facebook.com/groups/3666489940252113>

Les activités 2024

La fin de l'année s'est achevée par un repas le 14 décembre au Lion d'or à Candé-sur-Beuvron.

Les adhérents ont bénéficié d'un prix très réduit grâce à une participation de la section.

ET POUR 2024 ?

L'Assemblée Générale se tiendra le 21 février 2024 à la salle Paix et Joie.

Aux beaux jours, il est envisagé une croisière-repas sur le bateau « La BELAMBRE » sur le Cher avec passage d'écluse et vue sur le château de Chenonceau.

Côté marche « Promenade », nous continuerons les mardis à 14 h, rendez-vous à la salle UNRPA et les mercredis à 14 h, ce sont les jeux de société au même lieu.

ENVIE DE FAIRE UN PEU DE COU- TURE OU DE PETITS DÉCORS ?

Que vous soyez couturière ou désireux d'apprendre, les ateliers de « Rencontres et Création » sont pour vous !

Ca se passe tous les mardis et samedis après-midi (de 14 h à 17 h/18 h).



Intéressé ? Contactez Mme Pierrette PRUD'HOMME au 06 07 29 84 28.

En espérant vous compter parmi nos adhérents prochainement, prenez grand soin de vous !

INFORMATIONS

Tél. 07 77 04 26 50

ATTENTION ARNAQUES ET DÉMARCHAGES :

Le président a représenté la section de Candé-sur-Beuvron au congrès départemental d'Ensemble et solidaires à Villebarou. Une note d'attention particulière a été adressée sur les arnaques téléphoniques et autres démarchages à domicile.

GYM CANDÉ

Une année avec **Gym Candé**, c'est quoi ?



C'est une rentrée en septembre (en principe une semaine après la rentrée scolaire).
C'est une séance tous les mardis de 19 h à 20 h (sauf pendant les vacances scolaires),
à la salle polyvalente à Candé-sur-Beuvron.

C'est une sortie familiale soit en juin, soit en septembre.

Et c'est avant tout, un bon moment passé ensemble avec des personnes qui ne se prennent pas au sérieux (exit les justaucorps fluos !).

Alors si vous avez juste envie de bouger (ben si un peu quand même) et partager une heure de bonne humeur, venez nous rejoindre.

La Présidente Béatrice Moreau

COMITÉ FNACA



Tour d'horizon des activités 2023

Notre assemblée générale s'est tenue le 7 octobre 2023. Le bilan de l'exercice 2022 /2023 a été présenté au cours de cette réunion. Malheureusement l'activité de notre comité est de plus en plus limitée (Âge des adhérents).

Nous avons cependant participé, avec les porte-drapeaux, aux cérémonies patriotiques sur l'ensemble des communes du comité.

Nous avons également assisté au forum des associations de Chitenay et Cellettes ainsi qu'à l'inauguration d'un site du « 19 mars 1962 fin de la guerre d'Algérie » sur la commune de Mer. Nous avons également présenté à la population Montiloise, et aux enfants des écoles, sur deux jours, l'exposition sur la guerre d'Algérie.

Dans le courant de l'année, nous avons fait une sortie au cabaret "Don Camillo" et avons terminé cet exercice par une rencontre conviviale autour d'un barbecue partagé par une soixantaine de convives.



Présentation de l'exposition aux enfants de l'école des Montils.

POUR 2024, NOUS AVONS ARRÊTÉ LE PROGRAMME SUIVANT :

- maintien de nos réunions mensuelles.
- participation aux cérémonies commémoratives dans les différentes communes du comité.

- projet de sortie et de rencontres conviviales (thème à définir)

L'ensemble des adhérents du comité vous souhaite une agréable année 2024.

LE NOUVEAU BUREAU

Président : Jean Chesneau
Vices-présidents : Gérard Le Bihan (Cellettes), Henri Villemade (Chitenay), Jean-Claude Gressent (Les Montils) et Max Couette (Seur).
Secrétaire : Françoise Savadoux
Trésorier et responsable aux cartes : Gérard Dupuis

Trésorier adjoint : Jean Lelong
Affaires sociales : Jean-Claude de Noter
Porte-drapeaux : Pierre Chantemargue (Chitenay), Marcel Gonon, Jean-Paul Berthé et Jean-Claude Gressent (Les Montils), Max Couette (Seur), Lucien Hermelin (Cormeray)
Membres du bureau : Jean-Claude Bouillet, Gérard Bouillet, Gérard Givierge, Gérard Giffrein.



Cérémonie du 19 mars.

ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG

PARTAGEZ VOTRE POUVOIR ? DONNEZ VOTRE SANG !

Six fois par an une collecte de sang est organisée aux Montils dans les salles Bel Air. L'association a pour but de faire la promotion du don du sang. Elle draine les donneurs des communes des Montils, Candé-sur-Beuvron, Cellettes, Chailles, Chitenay, Fougères-sur-Bièvre, Monthou-sur-Bièvre, Ouchamps, Seur, Valaire.

L'Association pour le don de sang bénévole est le lien entre les donneurs de sang des différentes communes et l'Etablissement français du sang.

Les missions des bénévoles sont nombreuses :

- la promotion du don
- la participation à l'organisation des collectes
- les relations avec l'EFS en étant un contact privilégié avec les sites de prélèvement et les équipes mobiles de collecte de l'EFS.

À VOS AGENDAS

RDV les mardis
de 15 h à 19 h,
salle Bel Air aux Montils :
5 mars, 30 avril, 25 juin,
27 août, 22 octobre
et 17 décembre

Vous souhaitez donner votre sang pour la 1^{re} fois ? Pour cela il faut :

- Avoir entre 18 et 70 ans,
- Peser au moins 50 kg,
- Présenter une pièce d'identité,
- Bien boire avant et après le don, et ne pas être à jeun.

INFOS PRATIQUES

Président, Bernard RAMOND :

Tél. 02 54 44 15 62

Secrétaire, Pierrette MARMUSE

Tél. 02 54 70 48 97

adsb.lesmontils41@gmail.com



LA VIE DE LA PAROISSE

L'église Saint-Bienheure

Le secteur paroissial des Montils réunit les clochers de Candé-sur-Beuvron, Chailles, Les Montils, Monthou-sur-Bièvre, Ouchamps et Valaire.

Mgr Jean-Pierre Batut, évêque du diocèse de Blois, en a confié la charge à la Communauté Saint Martin.

Quatre prêtres et deux diacres sont au service des habitants : Don Didier-Marie de Lovinfosse, curé, assisté de ses vicaires Don Yann Orsini, Don Matthäus Trauttmansdorff et Don Francis Wertheimer et des diacres Jean-Luc Navard et Patrice Hervy.

MESSES

Les personnes dans l'incapacité de se déplacer peuvent demander à recevoir la communion à domicile ou profiter d'un covoiturage. Contactez le secrétariat paroissial.

CATÉCHISME

Quel que soit le moment de l'année ou votre situation, nous accueillons les enfants, baptisés ou non baptisés, à partir du CE2 jusqu'à la 6^e, le samedi matin. Des rencontres d'éveil de la foi sont proposées aux enfants de 5 à 7 ans.

OBSEQUES

Prenez contact avec l'entreprise de pompes funèbres de votre choix ; c'est avec eux que nous déterminerons le lieu, la date et l'heure de la cérémonie. Une équipe paroissiale vous accompagnera dans la préparation de l'office des funérailles.

SACREMENTS

Contactez le secrétariat paroissial.

SERVICES & ACTIVITÉS

Il existe encore bien d'autres activités paroissiales, telles que : enfants de chœur (garçons à partir de 8 ans), servantes de l'assemblée (filles à partir de 8 ans), aumônerie (jeunes à partir de 12 ans), groupes de réflexion, parcours de formation chrétienne, adoration eucharistique, temps de prière, chorale paroissiale, soutien dans la détresse.



INFOS PRATIQUES

Pour contacter le secrétariat paroissial ou rencontrer un prêtre

- Maison paroissiale
5 place de l'Eglise - 41120 Les Montils
- Presbytère
22 rue de l'Eglise - 41120 Cellettes
02 54 70 47 20
paroisse.cellettes@gmail.com

- Accueil
Lundi et samedi, de 9 h à 12 h
Mardi, mercredi et vendredi,
de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h

HORAIRES DES MESSES

Le jeudi à 18 h
et tous les dimanches
aux Montils
à 10 h 30

INFOS UTILES



La Mairie vous accueille

Accueil

Pascale Olombel : 02 54 44 06 66

Secrétaire de Mairie : Elisabeth Schneider : 02 54 44 17 81

Mail : Mairie.cande-sur-beuvron@wanadoo.fr

Site : www.cande-sur-beuvron.com

Horaires d'ouverture

lundi : de 13 h 30 à 17 h, mardi au jeudi : de 9 h à 12 h 30

et de 13 h 30 à 17 h, samedi : de 9 h à 12 h

SERVICES

AGGLOPOLYS	1 rue Honoré de Balzac – 41000 Blois	02 54 90 35 35
	Eau et assainissement	0 806 000 139
	Animaux errants/ Fourrière animale Rue des Prés d'Amont - 41000 Blois (du lundi au vendredi de 9 h à 17 h) - ssa@blois.fr	02 54 90 35 35 02 54 74 16 73
	Destruction de nids de frelons asiatiques	Réalisez votre demande par formulaire sur le site agglopols.fr
	Collecte des déchets	02 54 56 37 27
ASSISTANTE SOCIALE M. S. A.	19 avenue de Vendôme – 41000 Blois	02 54 44 87 87 02 54 44 87 76 06 23 23 23 62
BIBLIOTHEQUE - POINT INTERNET	Rue des Écoles – 41120 Candé-sur-Beuvron	02 54 44 98 72
CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE	4 rue des Cordeliers – 41000 Blois	02 54 57 41 20
CONCILIATEUR DE JUSTICE	Mairie – 41700 Contres	02 54 79 53 22
CRÈCHE MILK N COOKIE	14 rue de l'Église – 41120 Candé-sur-Beuvron contact@milkncookie.fr	02 54 33 91 20
DÉCHETTERIE	Rue de la Chabotte – 41120 Candé-sur-Beuvron	02 54 79 49 74
MAIRIE	20 rue de l'Église – 41120 Candé-sur-Beuvron mairie.cande-sur-beuvron@wanadoo.fr	02 54 44 06 66 02 54 44 17 81
MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT	3 place Lorjou - 41000 Blois	02 54 45 16 16
MAISON DÉPARTEMENTALE DE LA COHÉSION SOCIALE (MDCS)	163-165 rue Bertrand Duguesclin – 41000 Blois	02 54 51 32 32
MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE	Préfecture – Place de la République – 41000 Blois	02 54 81 54 81
PHARMACIES	Les Montils	02 54 44 01 36
	Chailles	02 54 79 48 43
POSTE	Proximarché 7 avenue de la Gare – 41120 Les Montils Rue de Colivault – 41120 Candé-sur-Beuvron Horaires : du lundi au vendredi : 8 h 30 à 10 h et 13 h 45 à 16 h Samedi : 8 h 30 à 11 h 30	02 54 44 05 08
RELAIS PARENTS ENFANTS	20 rue de l'Église – 41120 Candé-sur-Beuvron rpecande@orange.fr	09 63 64 31 77
SEEB (syndicat d'entretien du bassin du Beuvron)	www.bassin-du-beuvron.com	02 54 46 49 67

INFOS UTILES

ÉCOLES

École A. Thorel	Rue des Écoles – 41120 Candé-sur-Beuvron	02 54 44 12 81
-----------------	--	----------------

URGENCES

SAMU	15	
Gendarmerie	17 ou sur l'appli Panneapocket mettez COB de Veuzain-sur-Loire dans vos favoris	
Pompiers	18	
Centre antipoison – Tours	02 47 47 47 47	
Centre Hospitalier – Blois	02 54 55 66 33	
Électricité dépannage (EDF)	0 810 333 041	
Appel d'urgence européen	112	
Enfance maltraitée	119	
Drogue, alcool, tabac info service	113	
SIDA	0 800 840 800	
Accueil d'urgence sans abri	115	
Victimes de violences	3919 arretonslesviolences.gouv.fr	

ASSOCIATIONS LOCALES

A.P.E.C. Parents d'Élèves, Pierre BEAUSSIER	3 rue des Bellières – 41120 Candé-sur-Beuvron	06 25 40 12 83
A.S.C.C.99 – Football, Patrick CHATENIER	4 rue du Tertre – 41120 Chailles	06 65 64 91 19
La Clique du Truc, Christophe BUFFET	49 grande Rue – 41120 Chitenay	06 62 62 08 18
Cand'Épicerie Épicerie Associative, Patrice MARGAT	7 place des Cèdres – 41120 Candé-sur-Beuvron	02 54 45 01 51
Comité des Fêtes, Christophe BAUME	39 E route de Montrichard – 41120 Monthou-sur-Bièvre	06 68 62 64 49
Culture et Loisirs, Sonia DARDEAU	41 route de Montrichard – 41120 Monthou-sur-Bièvre	02 54 44 91 22
Donneurs de sang, Bernard RAMOND	20 Quinquies route de Blois – 41120 Les Montils	02 54 44 15 62
F.N.A.C.A., Jean CHESNEAU	30 rue de l'Ardoise – 41120 Cellettes	02 54 70 44 81
Gym Candé, Béatrice MOREAU	16 rue des Bellières – 41120 Candé-sur-Beuvron	02 54 44 03 18
Musique, Françoise MICELI	40 Quinquies route de la Haye – 41120 Les Montils	02 54 44 06 91
Randonnées RVLS, Marine GENDRON	6 allée du Chêne – 41120 Cellettes	02 54 50 04 71
U.N.R.P.A. Ensemble et solidaires, Gérard WILLIAME	12 rue de la Garenne – 41120 Candé-sur-Beuvron	02 54 79 39 98
Société de Chasse, Guylain COUDERC	guylain.couderc@wanadoo.fr	06 89 35 91 90

Electricité Plomberie Chauffage Sanitaire

Claude Maintenance Dépannage



Claude PASQUIER



41120 CANDE SUR BEUVRON

02 54 44 07 93 claudecmd@orange.fr



Richard TP

Terrassement - Travaux Publics

Démolition - Aménagements extérieurs

Tél. 02 54 74 63 67

Entreprises - Collectivités - Particuliers

5 rue du clos des Neiges - 41120 Candé sur beuvron

Mail : contact@richardtp41.fr



Richard Négoce

Matériaux - Béton libre service
Sable - Gravillon - Calcaire - Terre végétale

Entreprises - Collectivités - Particuliers

5 rue du clos des Neiges - 41120 Candé sur beuvron

Tél. 02 54 74 63 67 - richardnegoce41@gmail.com



Jardinerie Montiloise

Toutes compositions florales
pour toutes les occasions

Articles de décoration • Articles funéraires
Graines • Articles de pêche

LIVRAISON À DOMICILE • TRANSMISSIONS FLORALES

Du mardi au samedi, de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h

Dimanche, de 9h30 à 13h (même les jours fériés)

www.jardinerie-montiloise.fr [facebook](https://www.facebook.com/jardineriemontiloiselesmontils)

Tél. 02 54 44 00 69

14 route de Blois • 41120 LES MONTILS

Fiquet Parcs & Jardins

Création Aménagement
Entretien

Maçonnerie paysagère, allée, bordure - Clôtures - Engazonnement
Plantation - Taille de haies, d'arbres, tonte, débroussaillage

Le clos des neiges - 41120 CANDÉ-SUR-BEUVRON

Tél. 02 54 79 46 89 ou 06 43 72 86 77 fiquetromain@orange.fr



Vignoble TÉVENOT

CAVE - DÉGUSTATION
Vins AOC Cheverny et Crémant de Loire

4 rue du Moulin à Vent "Madon" - 41120 CANDÉ-SUR-BEUVRON

Tél. 02 54 79 44 24 - daniel.tevenot@wanadoo.fr

www.vignobletevenot.com



PVC - BOIS
ALUMINIUM
BOIS/ALU

- ✓ Fenêtres
- ✓ Portes d'entrée
- ✓ Volets
- ✓ Portes de garage
- ✓ Stores intérieurs et extérieurs



ZA de l'Artouillat - 41120 CHAILLES

02 54 56 06 89 - contact@gilmar41.com

Au Gré du Vin Sommelier Caviste

Vins, Champagnes,
Spiritueux et cafés

edouard.minot@neuf.fr

chevalliersylvain@sfr.fr



02 54 58 74 97 - 02 36 23 64 65

28 av. Maréchal Marnoury 41000 Blois
2 rue Allèts 41120 Châtillais